

Jurij Santschi

MLaw,
Avocat

LANGUES:

allemand
anglais

TÉLÉPHONE:

+41 58 258 14 00

E-MAIL:

jurij.santschi@bratschi.ch

SITE:

[Saint-Gall](#)

AU PROFIL EN LIGNE:



Vita

Jurij Santschi a étudié le droit à l'Université de Fribourg et a ensuite été admis au barreau du canton de Saint-Gall en 2016. Il dispose non seulement d'une vaste expérience professionnelle en tant qu'avocat, mais il a également travaillé plusieurs années en tant que procureur (et est titulaire d'un CAS Forensic I). Il conseille et plaide abondamment en droit pénal (notamment criminalité économique), droit du travail et droit procédural. Il représente également les prévenus, les parties plaignantes ainsi que les victimes dans le cadre de procédures pénales. En outre, il conseille les employés et les employeurs dans des situations difficiles relevant du droit du travail.

Parcours professionnel

- Avocat et notaire, Bratschi SA, Saint-Gall (2025)
- Procureur, Ministère public Appenzell Rhodes-Extérieures, Herisau (2020-2024)
- Avocat, Lustenberger KLG, Zurich (2017-2020)
- Avocat et notaire, Bratschi SA, Saint-Gall (2016-2017)
- Substitut d'avocat, Bratschi SA, Saint-Gall (2015-2016)
- Substitut d'avocat, Walderwyss AG, Zurich (2011-2012)

Formation

- CAS Forensic I, Staatsanwaltschaftsakademie, Université de Lucerne (2023)
- Master of Law, Université de Fribourg (2008-2010)
- Bachelor of Law, Université de Fribourg (2005-2008)

Autres activités

- Chargé de cours/assistant d'enseignement (coach du Willem C Vis Commercial Arbitration Moot Team), Université de Saint-Gall, Saint-Gall (depuis 2012)
- Chargé de cours en droit pénal, Akademie Saint-Gall (2022-2025)
- Chargé de cours en CPC, CC et droit, Kaderschule, Saint-Gall/ Zurich (2016-2019)

Expertise

Droit du travail, Droit procédural, Droit pénal, Criminalité économique

Practice Groups

Criminalité économique, Procédure et insolvabilité, Droit du travail

Publications

zivilprozessrecht blog: Anfechtungsbliegenheit bei qualifizierten prozessleitenden Verfügungen (4A_623/2024 Urteil vom 19. Februar 2025)

Santschi Jurij, in: bratschi Zivilprozessrecht blog, Mai 2025